



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 10 juillet 2023

DEPARTEMENT
LOT et GARONNE

ARRONDISSEMENT
NERAC

CANTON
NERAC

**Nombre de conseillers
en exercice : 29
Présents : 20
Votants : 26**

OBJET :
Modification des tarifs
municipaux – Tarifs de location
des salles de l'Espace d'Albret

N° 092/2023

L'an deux mille Vingt-et-Trois, le 10 juillet à 20 h 00, le Conseil Municipal de la commune de NERAC était assemblé en session ordinaire, à la Mairie, après convocation légale en date du 4 juillet 2023, sous la présidence de Monsieur Nicolas LACOMBE, Maire.

Étaient présents : Monsieur LACOMBE, Maire, Mmes et MM. DUFAU, BUSQUET, CASEROTTO Adjointes au Maire, Mmes et MM. ARNAUNE, DAVID, BOZZELLI, VICENTE, GOLFIER, IBN-SALAH, SERRES-SOLANO Conseillers Délégués, Mmes et MM. ESSERTEL, MEDECIN, TUFFERY, TAROZZI, GARBAY, DULOUDARD, FONTANEL, PRADO, GOUJON, Conseillers Municipaux.

Absents excusés :

Monsieur GELLY qui a donné pouvoir à Madame BUSQUET.
Madame BES qui a donné pouvoir à Monsieur DUFAU.
Madame DESSAINTS qui a donné pouvoir à Monsieur LACOMBE.
Madame VILLEREGNIER qui a donné pouvoir à Monsieur DULOUDARD.
Madame TESSARIOL qui a donné pouvoir à Madame PRADO.
Monsieur BARRERE qui a donné pouvoir à Monsieur DAVID.
Monsieur SANCHEZ et Madame BERTHOUMIEU.

Absente non excusée :

Madame GREGOIRE.

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, Madame PRADO ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a accepté.

Le procès-verbal de la dernière séance a été adressé à chaque Conseiller Municipal.

L'avis de convocation a été affiché conformément à la législation en vigueur. La liste des délibérations de la séance du 9 juin 2023 a été affichée conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

RAPPORTEUR : Madame SERRES-SOLANO

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'au regard du contexte économique et budgétaire contraint, la commune doit faire des choix budgétaires.

La ville de Nérac souhaite maintenir le niveau de services proposés et ne pas augmenter les taux d'imposition afin de ne pas alourdir le budget des contribuables.

La commune décide aujourd'hui d'actionner le levier tarifaire.

Il a paru pertinent d'instaurer deux catégories de tarification, selon que l'usager souhaitant bénéficier de ces locations habite ou non la Commune de Nérac.

En effet, cet équipement, tant en investissement qu'en fonctionnement a déjà requis une part d'effort des contribuables Néracais.

Il est donc proposé au Conseil Municipal, de conserver, pour les motifs sus-indiqués, un tarif différencié pour chaque catégorie, selon que son lieu de résidence est ou non à Nérac.

Les tarifs « Nérac » seront appliqués sur présentation d'un justificatif de domicile à jour.

Les tarifs actualisés seront appliqués à compter du 1^{er} septembre 2023.

Il s'agit pour le Conseil Municipal de se prononcer sur les tarifs journaliers présentés ci-dessous concernant la location de salles de l'Espace d'Albret :

	Salle des fêtes				Salle de spectacles			
	Tarifs actuels Nérac	Tarifs actuels hors Nérac	Tarifs proposés Nérac	Tarifs proposés hors Nérac	Tarifs actuels Nérac	Tarifs actuels hors Nérac	Tarifs proposés Nérac	Tarifs proposés hors Nérac
Associations pour congrès, réunions d'information ou assemblées générales Don du sang : gratuit	Gratuit	200,00 €	Gratuit	250,00 €	300,00 €	700,00 €	400,00 €	900,00 €
-Associations pour toute autre manifestation - Collectivités / Administrations - Particuliers	140,00 €	400,00 €	200,00 €	500,00 €	500,00 €	1 000,00 €	700,00 €	1 200,00 €
Professionnels ou tout autre organisateur	400,00 €	600,00 €	500,00 €	800,00 €	800,00 €	1 200,00 €	1 000,00 €	1 400,00 €
Caution (sauf pour administrations et collectivités)	400,00 €		400,00 €		1 500,00 €		1 500,00 €	

LE CONSEIL MUNICIPAL
Considérant l'exposé du Maire
Après en avoir délibéré
DECIDE à l'UNANIMITE
(1 abstention – Monsieur GOUJON)

➤ D'accepter la nouvelle grille tarifaire de location de salles de l'Espace d'Albret telle que détaillée ci-dessous :

	Salle des fêtes		Salle de spectacles	
	Tarifs Nérac	Tarifs hors Nérac	Tarifs Nérac	Tarifs hors Nérac
Associations pour congrès, réunions d'information ou assemblées générales Don du sang : gratuit	Gratuit	250,00 €	400,00 €	900,00 €
- Associations pour toute autre manifestation - Collectivités / Administrations - Particuliers	200,00 €	500,00 €	700,00 €	1 200,00 €

AR Prefecture047-214701955-20230710-DEL0922023-DE
Reçu le 13/07/2023

Professionnels ou tout autre organisateur	500,00 €	800,00 €	1 000,00 €	1 400,00 €
Caution (sauf pour administrations et collectivités)	400,00 €		1 500,00 €	

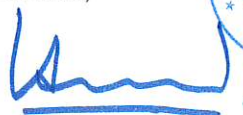
- De fixer la date de la mise en application de cette délibération au 1^{er} septembre 2023.
- De dire que chaque réservation devra être associée à un formulaire technique qui sera renseigné par le demandeur.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

*Certifie conforme et exécutoire
compte tenu de la réception en Sous-
préfecture de Nérac le*

Et de la publication à Nérac le

Le MAIRE,



Le SECRETAIRE DE SEANCE,

AR Prefecture

047-214701955-20230710-DEL0922023-DE
Reçu le 13/07/2023